|  |
| --- |
| **Descartes, *Lettre au marquis de Newcastle*, 23 novembre 1646**  Pour ce qui est de [l'entendement](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#entendement) ou de la pensée que Montaigne et quelques autres attribuent aux bêtes, je ne puis être de leur avis. (…) je considère qu'ils ne nous imitent ou surpassent, qu'en celles de nos actions qui ne sont point conduites par notre pensée; car il arrive souvent que nous marchons et que nous mangeons, sans penser en aucune façon à ce que nous faisons, et c'est tellement sans user de [notre raison](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#raison) que nous repoussons les choses qui nous nuisent, et parons les coups que l'on nous porte, qu'encore que nous [voulussions expressément](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#vouloir) ne point mettre nos mains devant notre tête, lorsqu'il arrive que nous tombons, nous ne pourrions nous en empêcher. Je crois aussi que nous mangerions, comme les bêtes, sans l'avoir appris, si nous n'avions aucune pensée; et l'on dit que ceux qui marchent en dormant, passent quelquefois des rivières à nage, où ils se noieraient étant éveillés. Pour les mouvements de[nos passions](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#passions) bien qu'ils soient accompagnés en nous de pensée, à cause que nous avons la faculté de penser, il est néanmoins très évident qu'ils ne dépendent pas d'elle, parce qu'ils se font souvent malgré nous, et que, par conséquent, ils peuvent être dans les bêtes, et même plus violents qu'ils ne sont dans les hommes, [sans qu'on puisse, pour cela, conclure qu'elles aient des pensées.](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#conclure)  Enfin il n'y a aucune de nos actions extérieures, qui puisse assurer ceux qui les examinent, [que notre corps n'est pas seulement une machine qui se remue de soi-même,](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#machine) mais qu'il y a aussi en lui une âme qui a des pensées, excepté les paroles, [ou autres signes](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#signes) faits [à propos des sujets](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#apropos) qui se présentent, [sans se rapporter à aucune passion.](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#rapporter) Je dis les paroles ou autres signes, parce que les muets se servent de signes en même façon que nous de la voix; et que ces signes soient à propos, pour [exclure](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#exclure) le parler des perroquets, sans exclure celui des fous, qui ne laisse pas d'être à propos des sujets qui se présentent, bien qu'il ne suive pas la raison; et j'ajoute que ces paroles ou signes ne se doivent rapporter à aucune passion, pour exclure non seulement les cris de joie ou de tristesse, et semblables, mais aussi tout ce qui peut être enseigné par artifice aux animaux; car si on apprend à une pie à dire bonjour à sa maîtresse lorsqu'elle la voit arriver, ce ne peut être qu'en faisant que la prolation de cette parole devienne [le mouvement de quelqu'une de ses passions;](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#mouvement) à savoir, ce sera un mouvement de l'espérance qu'elle a de manger, si l'on a toujours accoutumé de lui donner quelque friandise lorsqu'elle l'a dit; et ainsi toutes les choses qu'on fait faire aux chiens, aux chevaux et aux singes, ne sont que des mouvements de leur crainte, de leur espérance, ou de leur joie, en sorte qu'ils les peuvent faire sans aucune pensée. Or il est, ce me semble, fort remarquable que [la parole, étant ainsi définie, ne convient qu'à l'homme seul.](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#homme) Car, bien que Montagne et Charon aient dit qu'il y a plus de différence d'homme à homme, que d'homme à bête, il ne s'est toutefois jamais trouvé aucune bête si parfaite, qu'elle ait usé de quelque signe, pour faire entendre à d'autres animaux quelque chose qui n'eût point de rapport à ses passions; et il n'y a point d'homme si imparfait, qu'il n'en use; en sorte que ceux qui sont sourds et muets, inventent des signes particuliers, [par lesquels ils expriment leurs pensées.](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#exprime)Ce qui me semble un très fort argument pour prouver que ce qui fait que les bêtes ne parlent point comme nous, est qu'elles n'ont aucune pensée, et non point que [les organes](http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/logphil/oeuvres/descarte/newcastl.htm#organes) leur manquent. Et on ne peut dire qu'elles parlent entre elles, mais que nous ne les entendons pas; car, comme les chiens et quelques autres animaux nous expriment leurs passions, ils nous exprimeraient aussi bien leurs pensées, s'ils en avaient. |

**Séquence HLP 1ere- L’homme et l’animal**

|  |
| --- |
| **Descartes, *Traité du monde* (1630)**  La nature n’est pas une déesse ou quelque autre sorte de puissance imaginaire.. mais je me sers de ce mot pour signifier la matière avec toutes les qualités que je lui ai attribuées comprises ensemble (..) et les règles suivant lesquelles se font des changements dans la nature, je les appelle les lois de la nature. |

|  |
| --- |
| **Descartes, Discours de la méthode, Sixième partie (1637)**  Car [ces connaissances] m’ont fait voir qu’il est possible de parvenir à des connaissances qui soient fort utiles à la vie, et qu’au lieu de cette philosophie spéculative, qu’on enseigne dans les écoles, on peut en trouver une pratique, par laquelle connaissant la force et les actions du feu, de l’eau, de l’air, des astres, des cieux et de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connaissons les divers métiers de nos artisans, nous les pourrions employer en même façon à tous les usages auxquels ils sont propres et ainsi ***nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature***. Ce qui n’est pas seulement à désirer pour l’invention d’une infinité d’artifices, qui feraient qu’on jouirait, sans aucune peine, des fruits de la terre et de toutes les commodités qui s’y trouvent, mais principalement aussi pour la conservation de la santé, laquelle est sans doute le premier bien et le fondement de tous les autres biens de cette vie. |

|  |
| --- |
| **Bentham, *Introduction aux principes de la morale et de la législation* (1789), chapitre 17**  Quels sont les agents qui, placés dans la sphère d’influence de l’homme, sont susceptibles de bonheur ? Ils sont de deux sortes : d’autres êtres humains, autrement dit des personnes, et d’autres animaux, dont d’anciens juristes négligèrent les intérêts par insensibilité, et qui de ce fait ont été rabaissés au rang d’objets. (…) Mais y a-t-il une seule raison pour que nous tolérions de les torturer ? Je n’en vois aucune. Y en a-t-il une pour que nous refusions de les maltraiter ? Oui, et plusieurs. Autrefois, et j'ai peine à dire qu'en de nombreux endroits cela ne fait pas encore partie du passé, la majeure partie des espèces, rangée sous la dénomination d’esclaves, étaient traitées par la loi exactement sur le même pied que, aujourd’hui encore, en Angleterre par exemple, les races inférieures d’animaux. Le jour viendra peut-être où il sera possible au reste de la création animale d’acquérir ces droits qui n'auraient jamais pu lui être refusés sinon par la main de la tyrannie. Les français ont déjà découvert que la noirceur de la peau n'est nullement une raison pour laquelle un être humain devrait être abandonné sans recours au caprice d'un tourmenteur. Il est possible qu’on reconnaisse un jour que le nombre de jambes, la pilosité de la peau, ou la terminaison de l’os sacrum, sont des raisons tout aussi insuffisantes d’abandonner un être sensible au même destin. Quel autre [critère] devrait tracer la ligne infranchissable? Est-ce la faculté de raisonner, ou peut-être la faculté de discourir ? Mais un cheval ou un chien adulte est, au-delà de toute comparaison, un animal plus raisonnable, mais aussi plus susceptible de relations sociales, qu’un nourrisson d’un jour ou d’une semaine, ou même d'un mois. Mais supposons que la situation ait été différente, qu’en résulterait-il ? La question n'est pas « peuvent-ils raisonner ? », ni «peuvent-ils parler ? », mais « peuvent-ils souffrir ? ». |

**Qu 1) Quels sont les deux critères que l’on a l’habitude d’utiliser pour justifier la différence de statut de l’homme et de l’animal par rapport à la loi ?**

**Qu 2) En quoi sont-ils absurdes ?**

**Qu 3) Quel est le critère à prendre en compte pour être un sujet de droits ?**

|  |
| --- |
| ***Tom Regan, "Les Droits des animaux", 1983***  [Les animaux] portent au monde le mystère d'une présence psychologique unifiée. Comme nous, ils possèdent différentes capacités sensorielles, cognitives, conatives et volitives. Ils voient et entendent, croient et désirent, se rappellent et anticipent, dressent des plans et ont des intentions. De plus ce qui leur arrive leur importe (…). Pris collectivement, ces états psychologiques et ces dispositions, et bien d'autres encore, nous aident à définir la vie mentale et le bien-être corrélatif de ces **sujets-d'une-vie** (selon ma terminologie) que nous connaissons mieux sous le nom de ratons laveurs et lapins, castors et bisons, écureuils et chimpanzés, vous et moi. |